

*Le logement—Loi*

Étant donné que depuis deux ans les taux d'intérêt sont très élevés, la crise du logement ne vise plus uniquement certains groupes choisis. Qu'ils soient citadins, villageois ou campagnards, tous les Canadiens ont du mal à conserver un toit au-dessus de leur tête. Les familles où les deux conjoints travaillent d'arrache-pied pour se maintenir à flot ont de la difficulté à conserver leur maison, si tant est qu'ils peuvent s'en offrir une. Et les nombreux Canadiens qui travaillent fort uniquement pour s'accrocher à leur maison s'aperçoivent qu'il leur faut consentir bien d'autres sacrifices.

Dans la conjoncture pénible que vivent les Canadiens, il faut absolument que les programmes gouvernementaux soient non seulement justes, mais qu'ils semblent aussi justes et appropriés aux circonstances. Bien des gens qui peinent pour boucler leur budget et payer leurs impôts fonciers s'estiment victimes d'une injustice quand ils perdent leur maison ou qu'ils doivent redoubler d'effort pour la conserver, pendant que le gouvernement offre un programme fortement subventionné qui permettra à une poignée d'élus d'acheter une maison. Si un tel programme est louable en principe en période de prospérité, certains estiment qu'il ne convient pas en notre époque de crise. Je ne veux nullement dire que le gouvernement ne répond pas à un besoin en lançant des programmes d'aide au logement, mais plutôt que ces programmes doivent être équitables et adaptés aux circonstances.

Je crois comprendre qu'aux termes de l'article 40, la SCHL peut acheter des maisons existantes ou en faire construire de nouvelles. Cela suppose ou devrait supposer qu'on dispose d'un bon choix d'emplacements, de constructeurs, ou encore d'un stock de maisons dans une région désignée. On est en droit de se demander en vertu de quels critères on choisira et prendra la meilleure décision pour les personnes concernées; et comment on déterminera qui pourra participer à ce programme à ce sujet, il ne faut pas perdre de vue qu'il vise les agglomérations de moins de 2,500 personnes, où les gens se connaissent presque tous et savent tout ce qui se passe dans leur localité.

Le programme de logement d'aide aux ruraux et aux autochtones a suscité une controverse dans ma région. J'aime-rais vous exposer ici ce qui à mon avis est source de problèmes surtout à Madoc et à Marmora. Quand on décide d'introduire un programme dans une région donnée, ont doit forcément choisir les meilleurs moyens de le faire connaître aux personnes qui ont le droit de s'en prévaloir. A une époque où tant de Canadiens sont victimes du coût élevé et d'une pénurie de logement, il importe de faire bien comprendre tous les aspects d'un programme afin d'éviter les contestations, de toucher un certain nombre de citoyens assez représentatif de la population en général.

Quels sont donc les meilleurs moyens de renseigner les gens à l'intention desquels ces programmes sont conçus et de savoir qui ils sont? La SCHL communique-t-elle avec les autorités locales, municipales, les responsables du bien-être social, des activités communautaires et sociales, ou encore avec les députés fédéral et provincial pour obtenir une liste de personnes qui puissent éventuellement être intéressées? Fait-elle une campagne publicitaire à la télévision, à la radio, dans les journaux, ou organise-t-elle des réunions publiques dans des endroits stratégiques afin de faire connaître le programme à la population? N'oublions pas qu'il s'agit dans le cas qui nous occupe d'un programme subventionné par les deniers publics à l'intention

de certaines personnes à une époque où bien d'autres contribuables perdent leur maison et s'endettent. Il est impératif d'établir des lignes directrices pour s'assurer que la population sera bien informée et pourra faire connaître ses réactions.

Il y a ensuite la question de savoir s'il faut construire de nouveaux logements ou acheter ceux qui existent déjà. A qui la SCHL s'adresse-t-elle pour faire évaluer les logements et les marchés fonciers locaux? Des agents d'immeubles de la localité, des fonctionnaires municipaux, les candidats, la population ou les médias du village? Examine-t-on seulement les maisons et les terrains qui sont officiellement à vendre ou fait-on un effort pour dénicher d'autres propriétés qui pourraient être mises sur le marché? Quelles directives suit-on en ce qui concerne les qualités des logements recherchés, et sur quoi repose la décision d'acheter des maisons ou d'en construire des neuves? Il me semble important de régler ces questions, entre autres, pour établir des directives complètes à l'égard de cet important programme.

Il existe aussi des points sombres en ce qui concerne les candidats heureux. Comment les évalue-t-on et quelles sont les priorités? Y a-t-il une date limite de présentation des demandes et comment est-elle déterminée? Dans quelle mesure tient-on compte de facteurs comme l'ordre de présentation des demandes, l'esprit d'initiative, les recommandations de divers organismes, le revenu familial, le nombre de personnes à charge, la capacité de respecter ses engagements, la source de revenu, la solvabilité, la situation actuelle du logement et toute interdépendance entre les candidats? Il est primordial à mon avis que l'on fixe des objectifs et des directives pour cette phase essentielle du programme, en particulier dans les petites localités où il est bon d'informer les gens de les consulter si l'on veut assurer la réussite d'un tel programme.

La conception même du programme et les modalités de sa mise en œuvre doivent être globales, objectives, justes et sensées si l'on veut que ce programme réussisse. Si une famille a du mal à garder sa maison parce que ses dépenses augmentent plus vite que ses revenus alors qu'une autre famille de la même localité se voit offrir un logement subventionné, il est certain qu'il va y avoir des conflits si on ne veille pas à gérer le programme de manière convaincante. Compte tenu de la situation économique actuelle et de la crise du logement, de nombreux contribuables aux abois qui essayent de garder leur maison ont du mal à croire en ces programmes pour les raisons que je viens de citer.

Ces préoccupations, je les ai entendu évoquer lors de réunions à Madoc et Marmora, auxquelles participaient des gens venus d'autres localités qui s'interrogeaient également au sujet du programme de logements ruraux et de logements destinés aux autochtones. Les habitants de la région se posaient un certain nombre de questions au sujet du programme. Ils se demandaient comment on allait choisir les maisons, combien il y en aurait et comment on allait sélectionner les candidats. Au cours de l'une de ces réunions, un homme politique local qui comptait parmi mes amis a succombé à une crise cardiaque après avoir fait part de ses sentiments au sujet du programme. Un autre a démissionné et il a fallu organiser des élections pour combler les postes vacants du conseil.

Plusieurs de mes électeurs m'ont fait part de leurs inquiétudes au sujet des modalités d'application du programme dans leurs secteurs respectifs. Bon nombre de ces préoccupations